

LES CONFERENCES DU SERDEAUT

Petit-déjeuner du droit de l'environnement : ***La compensation écologique***

Mercredi 14 mars 2018

8h30 – 12h30

Salle 1 – Centre Panthéon – Aile Soufflot – 1^{er} étage

Présidé par M. Jean-Charles Rotoullié

Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Intervenants :

- Mme Marthe Lucas, Maître de conférences à l'Université d'Avignon,
- Mme Hélène Hoepffner, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole,
- Mme Fanny Domenach, Juriste au sein du pôle Droit hydraulique, thermique et ENR, EDF
- M. Thomas Garancher, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet Frêche & Associés AARPI

Inscription individuelle : 100 € (gratuité pour les enseignants-chercheurs et les étudiants)

Cette conférence peut être décomptée du forfait annuel 5 conférences (600 €) ou du forfait annuel *open* (1000 €)

Les inscriptions se font sur le site : <https://compensationenv.sciencesconf.org/>

Renseignements auprès de Mme Francine Suzon : serdeaut@univ-paris1.fr